

7 février 2020

Madame Karina St-Germain  
Directrice des services éducatifs  
Responsable de l'organisation scolaire  
COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-HYACINTHE  
2255, avenue Sainte-Anne  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5H7

**Objet : Avis du comité de parents concernant la répartition des services éducatifs en classes régulières au primaire et au secondaire pour 2020-2021**

Madame,

Nous vous remercions d'être venue consulter le comité de parents sur la *Répartition des services éducatifs dispensés en classes régulières pour l'année scolaire 2020-2021*. Le comité de parents a pour fonction « de donner son avis à la commission scolaire sur toute question qu'elle est tenue de lui soumettre<sup>1</sup> ».

Pour donner suite à votre présentation de ce dossier aux délégués le 8 janvier 2020 :

- Le comité de parents de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe accueille favorablement les éléments proposés concernant la répartition des ressources des services éducatifs en classes régulières au primaire et au secondaire pour l'année scolaire 2020-2021.
- Le comité de parents souhaite également vous faire part de son inquiétude concernant le manque de psychologues dans plusieurs de nos établissements scolaires. Nous souhaiterions que cette situation continue d'être une préoccupation de votre part pour les années à venir.

En souhaitant le tout conforme, nous vous prions d'accepter, Madame St-Germain, nos salutations distinguées.

Au nom du comité de parents,

*Emmanuelle Bagg*

Présidente

<sup>1</sup> Loi sur l'instruction publique article 192 : Fonction du comité de parents